

Climat-cités : prêt pour un « apéro-énergie » !

Du 19 juin au 13 juillet, c'est le mois des Climat-cités. Metz-Métropole propose des apéros-énergie, pour apprendre à consommer moins.

La Terre se réchauffe, les ressources diminuent, il est nécessaire d'avoir une démarche durable, de gaspiller moins pour consommer mieux. Pour les élus et une bonne part de la population, le message est passé depuis quelques années. Reste à l'appliquer. C'est tout l'intérêt des apéros-énergie, mis en place par Metz-Métropole pendant le mois des Climat-cités. Une initiative originale.

Quel est le principe ?

Guy BERGE, vice-président de Metz-Métropole : « Vous motivez une dizaine de personnes, vous vous inscrivez, on cale une date et les techniciens de l'Alec (Agence locale pour l'énergie et le climat) viennent chez vous avec à boire et à manger ! L'idée, c'est de montrer aux gens qu'on peut faire des économies sans rien changer à notre confort. »

Comment se déroule cet apéro-énergie ?

« J'ai fait un test chez moi, avec des élus du conseil [Guy Bergé est maire de Jussy, ndlr], ça peut être très convivial. Le technicien commence par un questionnaire sur les consommations d'eau et d'énergie. L'idéal, c'est que les participants viennent avec leurs factures. Après, on fait des ateliers, on vérifie l'efficacité d'un mousseur d'eau au robinet, à la douche. On révise des gestes simples, comme fermer les volets ou couper les radiateurs quand on aère. »

Tous ces petits gestes peuvent paraître contraignants – prendre des douches au lieu de bains, par exemple –, sans pour autant entraîner une nette différence sur la facture annuelle...



Le mousseur d'eau, au robinet, c'est 25 % de consommation en moins. Photo Archives RL

« Si ! Un mousseur d'eau au robinet, c'est 25 % d'eau en moins. Un degré en moins sur le thermostat central, c'est 7 % de facture de chauffage en moins. Si les 230 000 habitants de Metz-Métropole observent une même attitude, cela sera loin d'être négligeable. »

Combien d'apéros sont déjà programmés ?

« Nous en sommes à neuf. La date limite d'inscription, c'est fin juin. Il y a trois ateliers au choix : eau et énergie, appareils électroménagers, collecte et réduction des déchets. »

Propos recueillis par O. J.

Inscriptions :
planclimat@metzmetropole.fr
ou tél. 03 87 39 71 67.